

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 juin 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés –M.T.B.F) et Mme Aida CHARFI (Cabinet ZAHAF & Associés).

BILAN
Au
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-19	31-déc-18
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 293 859	1 279 571
Moins : amortissement		-1 276 120	-1 242 461
Total	(B.1)	17 739	37 110
Immobilisations corporelles		84 505 327	80 318 751
Moins : amortissement		-63 424 307	-59 228 901
Total	(B.2)	21 081 020	21 089 850
Immobilisations financières		12 094 854	8 886 414
Moins : Provisions		-400 299	-185 724
Total	(B.3)	11 694 555	8 700 690
Total des actifs immobilisés		32 793 314	29 827 650
Total des actifs non courants		32 793 314	29 827 650
ACTIFS COURANTS			
Stocks		28 757 678	25 528 461
Moins : Provisions		-480 833	-640 921
Total	(B.4)	28 276 845	24 887 540
Clients et comptes rattachés		66 088 554	61 825 498
Moins : Provisions		-3 047 921	-3 105 059
Total	(B.5)	63 040 633	58 720 439
Autres actifs courants		13 281 051	10 679 587
Moins : Provisions		-466 833	-1 652 352
Total	(B.6)	12 814 218	9 027 235
Placement et autres actifs financiers	(B.7)	360 317	273 661
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	2 786 104	297 053
Total des actifs courants		107 278 117	93 205 928
Total des actifs		140 071 431	123 033 578

BILAN
Au
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31-déc-19	31-déc-18
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 000 000	12 000 000
Réserves		30 743 148	14 943 148
Autres capitaux propres		316 188	386 599
Résultats reportés		763 249	12 726 132
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		43 822 585	40 055 879
Résultat de l'exercice		7 478 722	8 037 117
Total des capitaux propres avant affectation	(B.9)	51 301 307	48 092 996
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	(B.10)	21 996 329	26 863 992
Provisions	(B.11)	2 944 235	2 881 708
Total des passifs non courants		24 940 564	29 745 700
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	8 217 240	7 925 243
Autres passifs courants	(B.13)	10 412 458	9 867 311
Concours banc. et autres passifs financiers	(B.14)	45 199 862	27 402 328
Total des passifs courants		63 829 560	45 194 882
Total des passifs		88 770 124	74 940 582
Total des capitaux propres et des passifs		140 071 431	123 033 578

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	(R.1)	119 938 809	98 952 713
Ventes locales		41 517 302	34 484 700
Ventes à l'exportation		78 421 507	64 468 013
Autres produits d'exploitation	(R.2)	549 742	666 951
Total des produits d'exploitation		120 488 551	99 619 664
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	(R.3)	-1 152 905	236 125
Achats d'approvisionnements consommés	(R.4)	80 943 108	62 837 442
Charges de personnel	(R.5)	17 373 323	15 761 752
Dotations aux amortissements et provisions	(R.6)	3 368 030	5 479 543
Autres charges d'exploitation	(R.7)	6 899 210	5 443 579
Total des charges d'exploitation		107 430 766	89 758 441
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 057 785	9 861 223
Produits des placements	(R.8)	3 995 448	2 015 586
Charges financières nettes	(R.9)	-6 280 036	-2 077 559
Autres gains ordinaires	(R.10)	20 677	56 039
Autres pertes ordinaires	(R.11)	-2 007 352	-613 272
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		8 786 522	9 242 017
Impôt sur les bénéfices	(R.12)	1 307 800	1 204 900
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		7 478 722	8 037 117

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	2019	2018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		7 478 722	8 037 117
Ajustements pour :			
* Amortissements & provisions	(F.1)	5 844 036	7 440 598
* Reprises sur provision et amortissements	(F.2)	-2 476 006	-1 961 055
* Variation des :			
- Variation des stocks	(F.3)	-3 229 217	-3 160 059
- Variation des créances	(F.4)	-4 263 056	-15 648 315
- Variation des autres actifs	(F.5)	-2 590 963	2 090 652
- Variation des autres actifs financiers	(F.6)	-86 656	-81 285
- Variation des fournisseurs	(F.7)	291 997	3 711 724
- Variation des autres passifs	(F.8)	-1 706 634	-3 014 344
* Autres ajustements:			
- Plus ou moins-value de cession		-17 000	-26 400
- Quote-part subvention d'investissement		-70 413	-70 413
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		-825 190	-2 681 781
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.9)	-4 194 133	-2 950 111
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.10)	17 000	26 400
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(F.11)	-18 750	-556 681
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	(F.12)	156 070	128 920
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-4 039 813	-3 351 472
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Dividendes et autres distributions		-5 172 133	-1 002 885
- Encaissement provenant des emprunts		25 000 000	0
- Remboursement OCA		-25 000 000	0
- Remboursement d'emprunts	(F.13)	-2 221 005	-3 408 900
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		-7 393 138	-4 411 785
VARIATION DE TRESORERIE		-12 258 141	-10 445 038
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	(F.14)	-24 831 646	-14 386 608
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	(F.15)	-37 089 787	-24 831 646

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2019

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société «L'Accumulateur Tunisien ASSAD» a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée d'un capital de 9 000 dinars. Elle a été transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 12 000 000 de dinars, est divisé en 12 000 000 actions nominatives de 1 dinar chacune entièrement libérées.

La dernière augmentation de capital a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2012 par l'incorporation des réserves d'un montant de 500 000 dinars.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société«L'Accumulateur Tunisien ASSAD» ont été arrêtés au 31 décembre 2019 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société, présentés en dinar tunisien, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dans le contexte de la crise sanitaire et économique engendrée par l'émergence du COVID-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020, un certain nombre de mesures exceptionnelles ont été prises par le gouvernement Tunisien pour faire face à cette pandémie dont principalement le confinement sanitaire.

Il s'agit d'événements non liés à des conditions existantes à la date de clôture qui ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des états financiers de 2019. La baisse des activités liée à cette pandémie et les mesures prises par le gouvernement Tunisien auront un impact sur les états financiers de 2020. Toutefois à la date de publication des états financiers de 2019, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Outre cet évènement, la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD n'a pas enregistré, entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2019 et la date d'arrêté ou de publication des états financiers, des évènements qui entraîneraient des modifications significatives de l'actif ou du passif.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition réel. Les logiciels et les frais de recherche et développement sont amortis au taux annuel de 33,33%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

3. Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la juste valeur et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

5. Clients et comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les opérations en devises ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le cours moyen hebdomadaire de la semaine précédente. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

8. Revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

9. Opérations libellées en monnaies étrangères

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangère, est constatée dans les comptes de résultat.

VI. NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Logiciels	1 095 793	1 081 505
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066
Total	1 293 859	1 279 571
Amortissements "Logiciels"	-1 078 054	-1 044 395
Amortissements "Autres immobilisations incorporelles"	-198 066	-198 066
Total Amortissement	-1 276 120	-1 242 461
Total Net	17 739	37 110

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Terrains	4 771 238	4 771 238
Bâtiments	8 803 182	8 803 183
Installations générales des bâtiments	4 140 557	4 109 030
Matériel et outillage industriel	51 750 457	48 794 751
AAI du matériel et outillage industriel	1 846 639	1 567 897
Matériel de transport	2 411 318	1 886 082
AAI généraux	5 933 950	5 925 248
Equipement de bureaux	866 136	840 336
Matériel informatique	1 176 971	1 093 676
Immobilisations en cours	1 338 284	1 105 879
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	1 466 595	1 421 431
Total	84 505 327	80 318 751
Total Amortissement	-63 424 307	-59 228 901
Total Net	21 081 020	21 089 850

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

Tableau des Immobilisations et Amortissements au 31 Décembre 2019

DESIGNATION	VALEURS D'ORIGINES					AMORTISSEMENTS				V.C.N. AU 31/12/2019
	AU 31/12/2018	ACQUISITIONS	RECLASSEMENTS	CESSIONS	AU 31/12/2019	ANTERIEUR	REPRISE	DOTATIONS AU 31/12/2019	CUMUL	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Logiciel	1 081 505	14 288	0	0	1 095 793	1 044 395	0	33 659	1 078 054	17 739
Autres immobilisations Incorporelles	198 066	0	0	0	198 066	198 066	0	0	198 066	0
Sous total	1 279 571	14288	0	0	1 293 859	1 242 461	0	33 659	1 276 120	17 739
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	4 740 433	0	0	0	4 740 433	0	0	0	0	4 740 433
Aménagement Terrain	30 805	0	0	0	30 805	14 733	0	3 079	17 812	12 993
Bâtiments	8 803 182	0	0	0	8 803 182	6 492 724	0	285 220	6 777 944	2 025 238
Installations générales des bâtiments	4 109 030	0	31 527	0	4 140 557	2 890 361	0	232 256	3 122 617	1 017 940
Matériel Industriels	41 582 907	0	2 506 796	0	44 089 703	33 972 662	0	2 556 097	36 528 759	7 560 944
Outillage Industriel	7 211 844	0	448 910	0	7 660 754	5 705 270	0	459 100	6 164 370	1 496 384
AAI du matériel et outillage industriel	1 567 897	0	278 742	0	1 846 639	1 274 739	0	120 406	1 395 145	451 494
Matériels de Transports de Biens	1 301 062	0	114 351	-30 160	1 385 253	898 506	-30 160	124 173	992 519	392 734
Matériels de Transports de Personnes	585 021	0	441 044	0	1 026 065	459 630	0	70 040	529 670	496 395
AAI généraux	5 925 248	0	8 702	0	5 933 950	4 373 391	0	311 407	4 684 798	1 249 152
Equipement de bureaux	840 336	0	25 800	0	866 136	722 391	0	20 055	742 446	123 690
Matériel informatique	1 093 676	0	91 568	-8 273	1 176 971	1 019 538	-8 273	45 137	1 056 402	120 569
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	1 421 431	0	45 164	0	1 466 595	1 404 956	0	6 869	1 411 825	54 770
Immobilisations en cours	1 105 879	4 225 009	-3 992 604	0	1 338 284	0	0	0	0	1 338 284
Sous total	80 318 751	4 225 009	0	-38 433	84 505 327	59 228 901	-38 433	4 233 839	63 424 307	21 081 020
Total Général	81 598 322	4 239 297	0	-38 433	85 799 186	60 471 362	-38 433	4 267 498	64 700 427	21 098 759

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Titres de participations	11 743 712	8 379 202
Prêts au personnel	22 159	113 702
Dépôts et cautionnements	288 983	333 510
Obligations	40 000	60 000
Total brut immobilisations financières	12 094 854	8 886 414
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	-400 299	-185 724
Total net	11 694 555	8 700 690

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Assad International	1 301 017	1 301 017
GEELEC	2 499 800	2 499 800
ACE	155 900	155 900
AS DISTRIBUTION	332 879	332 879
BTS	15 000	15 000
Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500
Société Algero Tunisienne de batteries	303 765	303 765
S.M.U	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1
ENAS	5 033 810	1 688 050
Mediterranean Institute of Technologie (MIT/Medtech)	165 000	90 000
Montant Non Libéré (MEDTECH)	-56 250	0
ASSAD Batterie Maroc	1 046 750	1 046 750
ASSAD Batterie Maroc (Partie non libérée)	-526 030	-526 030
Batterie ASSAD Côte d'Ivoire	119 570	119 570
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	920 000	920 000
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000
Total	11 743 712	8 379 202

B-4 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Matières premières	7 780 683	7 120 185
Matières consommables	2 349 094	2 290 794
Pièces de rechange	4 808 333	3 450 819
Produits finis	2 610 700	1 869 127
Produits intermédiaires	11 208 868	10 797 536
(-) Provisions	-480 833	-640 921
Total	28 276 845	24 887 540

B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Clients ordinaires	59 342 483	56 447 024
Clients effets en portefeuille	3 460 418	1 903 887
Clients chèques à encaisser	237 732	369 528
Clients douteux	3 047 921	3 105 059
Total brut	66 088 554	61 825 498
Provision pour dépréciation des créances clients	-3 047 921	-3 105 059
Total net	63 040 633	58 720 439

B-6 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Fournisseurs avances et acomptes	163 711	64 964
Fournisseurs débiteurs	51 352	47 423
Personnel avances et acomptes	145 000	51 146
Etat, retenues à la source	1 602 369	2 784 706
Etat, Autres Report	468	0
Etat, Report de TVA	2 737 676	689 837
Etat, TVA déductible	14 204	32 618
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	7 980 818	6 050 737
Charges constatées d'avance	438 067	248 945
Autres débiteurs	95 678	37 378
Produits à recevoir	51 708	671 833
(-) Provisions sur comptes débiteurs	-466 833	-1 652 352
Total	12 814 218	9 027 235

B-7 Placement et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Prêts au personnel (échéance à -1an)	270 963	211 021
Titres SICAV	89 354	62 640
Total	360 317	273 661

B-8 Liquidités et équivalents de liquidité

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Effets remis à l'encaissement	28 706	12 475
Effets remis à l'escompte	10 647	200 662
Autres organismes financiers (AFC)	34	25
UBCI Megrine	22	0
Attijari Bank Bouargoub	31 815	0
BT	79	20 196
BNA	607 226	0

STB Ben Arous	42 537	48 537
BIAT Al Jazira	238 519	6 774
BIAT en Euro	677 300	0
BIAT en Dollar	1 138 671	0
UIB	0	1 767
Caisses	10 548	6 617
Total	2 786 104	297 053

B-9 Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Capital social	12 000 000	12 000 000
Réserves légales(a)	1 200 000	1 200 000
Réserves réglementées(a)	1 147 551	1 147 551
Réserves extraordinaires(a)	5 800 000	10 000 000
Réserves ordinaires(a)	1 400 000	1 400 000
Réserves ordinairespostérieures à 2014	20 000 0000	0
Prime d'émission (a)	1 195 597	1 195 597
Subvention d'investissement	98 580	168 991
Autre complément d'apport	217 608	217 608
Résultats reportés postérieurs à 2014	763 249	12 726 132
Résultat de l'exercice	7 478 722	8 037 117
Total	51 301 307	48 092 996

(a) Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, la réserve légale pour 1.200.000,000 dinars, ainsi que les réserves réglementées s'élevant à 1.147.551,461 dinars, les réserves extraordinaires s'élevant à 5.800.000,000 dinars, les réserves ordinaires s'élevant à 1.400.000,000 dinars, la prime d'émission s'élevant à 1.195.597,000 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Tableau de variation des capitaux propres au 31/12/2019

Désignation	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale d'investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Résultats reportés (Antérieurs à 2014)	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (2014)	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2017	12 000 000	1 200 000	4 633 712	1 147 551	10 000 000	457 011	761 885	1 400 000	5 568 449	7 157 683	44 326 291
Affectation Résultat 2017									7 157 683	-7 157 683	0
Subv. inscrite au Compte de Résultat						-70 412					-70 412
Dividendes			-3 438 115				-761 885				-4 200 000
Actions propres											0
Résultat au 31/12/2018										8 037 117	8 037 117
Solde au 31/12/2018	12 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	10 000 000	386 599	0	1 400 000	12 726 132	8 037 117	48 092 996
Affectation Résultat 2018									8 037 117	-8 037 117	0
Subv. inscrite au Compte de Résultat						-70 411					-70 411
Dividendes					-4 200 000						-4 200 000
Affectation réserves ordinaires								20 000 000	-20 000 000		0
Résultat au 31/12/2019										7 478 722	7 478 722
Solde au 31/12/2019	12 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	5 800 000	316 188	0	21400 000	763 249	7 478 722	51 301 307

B-10 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Emprunt obligataire convertible en actions *	0	25 000 000
Emprunts bancaires	21 816 305	1 671 768
Emprunts Leasing	180 024	192 224
Total	21 996 329	26 863 992

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2019 a décidé le remboursement anticipé des OCA émises suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2014, souscrites par Léo Holding Ltd filiale de Abraaj Capital et totalisant un montant de 25 millions de dinars et a approuvé l'annulation corrélative desdites OCA conformément à l'article 338 du code des sociétés commerciales.

B-11 Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Provisions pour risques et charges	2 387 151	2 398 355
Provisions pour garanties données	557 084	483 353
Total	2 944 235	2 881 708

B-12 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Fournisseurs locaux et étrangers	6 463 541	6 571 280
Fournisseurs retenues de garantie	16 427	23 445
Fournisseurs effets à payer	1 661 734	1 057 812
Fournisseurs factures non parvenues	75 538	272 706
Total	8 217 240	7 925 243

B-13 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Etat impôts sur les bénéfices	1 307 800	1 142 625
Personnel autres charges à payer	3 532 120	3 115 740
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204
Dividendes à payer	99 666	1 071 800
Prêts personnel CNSS	648	732
Charges à payer	244 355	2 508 360
Personnel rémunérations dues	14 634	683 725
Créditeurs divers	3 127 290	61 242
Autres	870	870
CNSS	1 194 904	1 071 922
Assurance Groupe	0	27 355
Etat Impôts et taxes à payer	225 025	142 826
UGTT	12 361	5 910
Clients - avoirs à établir	618 581	0
Total	10 412 458	9 867 311

B-14 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Echéances à moins d'un an sur emprunts	4 855 462	2 155 348
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	56 622	64 914
Intérêts courus	411 887	53 367
Divers crédits de gestion à court terme	32 274 513	19 598 832
BIAT Agence des affaires	5 585 430	1 683 250
Attijari Bank Bouargoub	0	14 085
ATB	80 767	137 330
BNA	0	2 725 345
UBCI Megrine	1 001 267	267 616
BIAT Al Jazira 2	0	5 584
Attijari Bank Megrine	784 727	696 657
UIB	149 187	0
Total	45 199 862	27 402 328

NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT**R-1 Revenus**

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Ventes locales batteries de démarrage	41 318 002	34 436 367
Autres revenus locaux	36 025	48 334
Ventes à l'exportation de batteries de démarrage	39 149 073	30 865 903
Ventes à l'exportation de plaques	31 602 364	30 536 450
Ventes à l'export de Plomb	5 630 281	1 400 841
Autres revenus à l'export	2 039 789	1 664 818
Autres revenus	163 275	0
Total	119 938 809	98 952 713

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Quote-part subventions	70 412	70 412
Loyer et autres services	477 330	577 398
Jetons de présence	2 000	19 141
Total	549 742	666 951

R-3 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Produits finis	-741 573	665 153
Produits intermédiaires	-411 332	-429 028
Total	-1 152 905	236 125

R-4 Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Achats matières premières	82 597 975	65 768 426
Achats matières consommables	421 445	465 199
Variations stocks matières premières	-660 498	-2 477 953
Variations stocks matières consommables	-1 415 814	-918 230
Total	80 943 108	62 837 442

R-5 Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Salaires et indemnités représentatives	14 221 487	12 945 650
Cotisations de sécurité sociale	2 939 145	2 622 298
Autres charges de personnel	212 691	193 804
Total	17 373 323	15 761 752

R-6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Dot. Amort. logiciel	33 659	46 053
Dot. Amort. Bâtiments et aménagements terrains	288 298	416 745
Dot. Amort. agencement et aménagement	664 069	679 798
Dot. Amort. matériel et outillage industriel	3 015 197	3 394 162
Dot. Amort. matériel de transport (nettes des transferts de charges)	183 712	102 518
Dot. Amort. équipement de bureau	20 055	21 207
Dot. Amort. matériel informatique	45 137	26 201
Dot. Amort. Immobilisations à statut juridique particulier	6 870	117 861
Dot. aux provisions clients douteux	565 988	875 708
Dot. aux prov. pour dép. des immobilisations financières	214 575	137 951
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	135 751	517 907
Dot. aux provisions pour garantie donnée	73 731	77 000
Dot. aux provisions pour IDR	236 676	45 995
Dot. aux provisions pour risques et charges	360 318	981 492
TOTAL	5 844 036	7 440 598
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-295 839	-1 156 489
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-148 168	-120 427
Reprises sur provisions pour risques et charges	-371 522	-497 139
Autres Reprises sur provisions	-1 660 477	-187 000
TOTAL	-2 476 006	-1 961 055
Total Net	3 368 030	5 479 543

R-7 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Loyer	436 009	281 738
Entretiens et réparations	987 021	1 040 413
Assurances	271 617	205 961
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	1 073 909	890 898
Rémunérations comité permanent d'audit	12 000	12 000
Frais de séminaires et congrès	106 498	83 655
Personnel extérieur (travaux en régie)	73 287	89 599
Publicité et propagandes	436 755	564 343
Autres transports	826 283	467 772
Voyages, déplacements, mission et réceptions	359 005	236 709
Frais postaux	115 761	119 136
Divers frais de services bancaires	797 942	323 274
Dons accordés	222 591	149 427
Jetons de présence	120 000	180 000
T.F.P. et FOPROLOS	298 460	310 375
TCL	186 415	152 401
Taxes de circulation	41 109	36 518
Droit d'enregistrement et autres taxes	100 707	14 757
Autres charges d'exploitation	433 841	284 603
Total	6 899 210	5 443 579

R-8 Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Dividendes Assad Algérie	688 248	497 952
Dividendes Assad International	0	1 510 434
Dividendes ENAS	3 307 200	0
Autres Dividendes	0	7 200
Total	3 995 448	2 015 586

R-9 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Échelles d'intérêts	939 155	623 711
Agios sur escomptes	279 646	231 053
Intérêts sur crédits bancaires	1 858 811	1 318 074
Intérêts sur emprunt OCA	1 642 089	2 062 500
Gains de change	-1 191 427	-3 869 235
Pertes de change	2 115 531	1 284 909
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	653 249	439 913
Intérêt des prêts	-21 994	-22 819
Intérêt des autres dettes	4 976	9 453
Total	6 280 036	2 077 559

R-10 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Produit de cession	17 000	26 400
Autres profits divers	3 677	29 639
Total	20 677	56 039

R-11 Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Pertes sur créances irrécouvrables	1660522	-
Autres pertes	346 830	613 272
Total	2 007 352	613 272

R-12 Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Impôts sur les sociétés	1 307 800	1 204 900
Total	1 307 800	1 204 900

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX**F-1 Dotation aux amortissements et aux provisions**

Désignation	Montant
Dot. Amort. logiciel	33 659
Dot. Amort. bâtiments	288 298
Dot. Amort. agencement et aménagement	664 069
Dot. Amort. matériel et outillage industriel	3 015 197
Dot. Amort. matériel de transport	183 712
Dot. Amort. équipement de bureau	20 055
Dot. Amort. matériel informatique	45 137
Dot. Amort. Immobilisations à statut juridique particulier	6 870
Dot. aux provisions clients douteux	565 988
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	135 751
Dot. aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	214 575
Dot. aux provisions pour garantie donnée	73 731
Dot. aux provisions pour IDR	236 676
Dot. aux provisions pour risques et charges	360 318
Total	5 844 036

F-2 Reprises sur provision

Désignation	Montant
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-295 839
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-148 168
Reprises pour risque et charges	-371 522
Autres reprises sur provision	-1 660 477
Total	-2 476 006

F-3 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2019	Variation
Matières premières	7 120 185	7 780 683	-660 498
Matières consommables	2 290 794	2 349 094	-58 300
Pièces de rechange	3 450 819	4 808 333	-1 357 514
Produits finis	1 869 127	2 610 700	-741 573
Produits intermédiaires	10 797 536	11 208 868	-411 332
Total	25 528 461	28 757 678	-3 229 217

F-4 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2019	Variation
Clients ordinaires	56 447 024	59 342 483	-2 947 411
Clients douteux	3 105 059	3 047 921	109 090
Clients chèques à encaisser	369 528	237 732	131 796
Clients effets en portefeuille	1 903 887	3 460 418	-1 556 531
Total	61 825 498	66 088 554	-4 263 056

F-5 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2019	Variation
Fournisseurs avances et acomptes	64 964	163 711	-98 747
Fournisseurs débiteurs	47 423	51 352	-3 929
Personnel avances et acomptes	51 146	145 000	-93 854
Etat, retenues à la source	2 784 706	1 602 369	1 182 337
Etat, Report de TVA	689 837	2 737 676	-2 047 839
Etat, TVA déductible	32 618	14 204	18 414
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	6 050 737	7 980 818	-1 930 081
Charges constatées d'avance	248 945	438 067	-189 122
Autres débiteurs	37 378	95 678	-58 300
Produits à recevoir	671 833	51 708	620 125
Etat autres reports	-	468	-468
Total	10 679 587	13 281 051	-2 600 994
Ajustement Transfert de charges			10 501
Total	10 679 587	13 281 051	-2 590 963

F-6 Variation des autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2019	Variation
Prêts au personnel (échéance à -1an)	211 021	270 963	-59 942
Titres SICAV	62 640	89 354	-26 714
Total	273 661	360 317	-86 656

F-7 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Fournisseurs locaux et étrangers	6 463 541	6 571 280	-107 739
Fournisseurs retenues de garantie	16 427	23 445	-7 018
Fournisseurs effets à payer	1 661 734	1 057 812	603 922
Fournisseur factures non parvenues	75 538	272 706	-197 168
Total	8 217 240	7 925 243	291 997

F-8 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques autres Passifs courants	10 412 458	9 867 311	545 147
Ajustement - Intérêts courus	411 887	53 367	358 520
Ajustement Dividendes			972 133
Ajustement provision IDR			-236 675
Ajustement acquisition de titres de participation			-3 345 760
Total	10 824 345	9 920 678	-1 706 634

F-9 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2019	Variation
Immobilisations corporelles	80 318 751	84 505 327	-4 186 576
Immobilisations incorporelles	1 279 571	1 293 859	-14 288
TOTAL	81 598 322	85 799 186	-4 200 864
Ajustement- cession des Immobilisations			-38 433
Ajustement- Leasing			45 164
TOTAL			-4 194 133

F-10 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2019
Valeur brute	38 433
Amortissements cumulés	-38 433
VCN	0
Prix de cession	17 000
Plus-value	17 000

F-11 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Titres de participations	-3 364 510
Ajustement acquisition de titres de participation non décaissé	3 345 760
Total	-18 750

F-12 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Variation-Dépôts et cautionnements	44 527
Variation-Prêts au personnel	91 543
Variation-Obligations	20 000
Total	156 070

F-13 Remboursement d'emprunts

Désignation	Montant
ATTIJARI BANK	911 171
BIAT	883 065
UBCI	361 111
Leasing	65 658
Total	2 221 005

F-14 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Divers crédits de gestion à court terme	-19 598 832
Banques	77 274
Découverts bancaires	-5 529 867
Effets remis à l'encaissement	213 137
Autres organismes financiers (AFC)	25
Caisses	6 617
Total	-24 831 646

F-15 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Divers crédits de gestion à court terme	-32 274 511
Banques	2 736 169
Découverts bancaires	-7 601 378
Effets remis à l'encaissement	28 706
Effets remis à l'escompte	10 645
Autres organismes financiers (AFC)	34
Caisses	10 548
Total	-37 089 787

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 2.5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :
 - Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques, exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment :
 - a) Enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
 - b) Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
 - c) Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
 - Affectation en titre de gage et nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.
- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 1.358.934 MDT, destiné à financer l'acquisition d'un terrain :
 - Une hypothèque en premier rang au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété objet du titre foncier N°619791 Nabeul, située au Sud Est de Belly en bordure de la GP1 reliant Tunis à Ghedames.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5.5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.

- Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 ;
 - Un nantissement sur matériels de 1er rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.
 - Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank».
- Les garanties allouées à la « BIAT » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, qui servira à parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :
- Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
 - Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, qui servira au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
- Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.

- Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance sinistre avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank»
- Les garanties allouées à « UIB » suite à l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, qui servira au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
- Les garanties allouées à « ATB » suite à l'obtention d'un emprunt de 5 MDT, qui servira au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
 - Un nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires.
 - Une hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité du lot n°59 du plan de lotissement du titre foncier n°562433 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 5031 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité du lot n°59 du plan de lotissement du titre foncier n°562433 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 5031 m² ;

VIII. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Libellé	31-déc-19	31-déc-18
Résultat net	7 478 722	8 037 117
Nombre d'actions	12 000 000	12 000 000
Résultat par action	0,623	0,670

IX. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées au titre de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Ventes hors taxes 2019
ASSAD INTERNATIONAL	40 146 281
ENAS	6 552 883
BATTERIE ASSAD ALGERIE	24 673 089
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	30 249
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	25 723
GEELEC	165 941
Total	71 594 166

- Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019, les achats (hors TVA, FODEC et TPE) réalisés avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Achats 2019
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	81 588
GEELEC	111 047
Total	192 635

- Les revenus provenant de la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis à la société « ASSAD International » au titre de l'année 2019 s'élèvent à un montant de 61 572 Dinars.
- Les revenus provenant de la location de l'usine et des bureaux sis à la zone industrielle de Ben Arous à la société « ENAS » au titre de l'année 2019 s'élèvent à un montant de 402 486 Dinars.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les revenus provenant de la facturation de prestations d'assistance administrative, RH, informatique, juridique et comptable, des frais d'assistance en gestion de la maintenance, de la qualité et de la production ainsi que la facturation des charges sociales d'employés mis à disposition à la société « ENAS » s'élèvent à 205 369 Dinars.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a constaté des produits de dividendes au titre de l'exercice 2018 pour un montant total de 688 249 DT relatifs à Assad Algérie.

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a constaté des produits de dividendes au titre de l'exercice 2018 pour un montant total de 3 307 200DT relatifs à la société ENAS.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe les frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT en TTC
ENAS	352 626
ASSAD INTERNATIONAL	402 293
Total	754 919

- Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants de votre société sont détaillés comme suit (en DT) :

Partie Liée	Solde 31/12/2019
Créances clients	
ASSAD INTERNATIONAL	20 414 443
ENAS	3 300 406
BATTERIE ASSAD ALGERIE	18 114 293
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	63 381
GEELEC	373 393
Total	42 265 915
Dettes fournisseurs	
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	-22 510
GEELEC	-59 449
Total	-81 959
Débiteurs divers	
GEELEC	67 231
ENAS (Notes de débit)	106 975
ASSAD ALGERIE (Notes de débit)	2 032 280
ASSAD BATTERIE MAROC	499 706
ASSAD INTERNATIONAL	1 249 712
ENAS (Dividendes à recevoir)	3 307 199
ASSAD ALGERIE(Dividendes à recevoir)	717 715
ASSAD ALGERIE (produits à recevoir)	49 708
Total	8 030 526

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

Messieurs les Actionnaires
de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 12 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **L'Accumulateur Tunisien ASSAD** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	140 071 431 TND
Un chiffre d'affaires de	119 938 809 TND
Un résultat bénéficiaire de.....	7 478 722 TND

A notre avis, les états financiers de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

- **Évaluation des titres de participation**

- Description de la question clef de l'audit

Au 31 décembre 2019, les titres de participation, figurant au bilan pour un montant net de 11 743 712 dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'usage.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre, selon le cas, soit à des éléments historiques pour certains titres, soit à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique) pour d'autres titres.

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'usage des titres de participation comme un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de détermination de la valeur d'usage des titres de participation. Nos travaux ont aussi consisté à :

1. Apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage ;
2. Comparer les données utilisées avec les données sources des entités correspondantes, ainsi qu'avec les résultats des travaux d'audit réalisés sur ces entités ;
3. Vérifier que la méthode d'évaluation retenue a été correctement appliquée.
4. Vérifier que toute dépréciation qui en découle a été prise en compte

Observation

Nous attirons l'attention sur la note IV aux états financiers, dans laquelle la direction décrit les mesures prises et prévues à la suite de la pandémie du virus COVID-19 et les incertitudes liées à l'impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des

travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II - RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne

ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 22 mai 2020

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés –
M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad BORJI

Aida CHARFI

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2019

Messieurs les actionnaires
de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Convention et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Votre conseil d'administration nous a avisés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- En date du 07 janvier 2019, le conseil d'administration de la société a autorisé la signature de la convention de remboursement anticipé des obligations convertibles en actions émises suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2014 souscrites par Léo Holding Ltd filiale de Abraaj Capital et totalisant un montant de 25 millions de dinars. Ledit remboursement a été approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2019.
- En date du 19 avril 2019, le conseil d'administration de la société donne son accord pour contracter les crédits nécessaires pour le règlement anticipé des Obligations Convertibles en Actions tel que décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2019.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 30 septembre 2019 un crédit auprès de la banque ATTIJARI BANK pour un montant de 10 000 000 dinars

débloqué en totalité courant l'exercice 2019.Ce crédit est rémunéré au taux TMM + 2% et remboursable sur une durée de 7 ans.

- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 18 novembre 2019 un crédit auprès de la banque UIB pour un montant de 10 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019.Ce crédit est rémunéré au taux TMM + 2,5% et remboursable sur une durée de 7 ans.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a contracté le 26 décembre 2019 un crédit auprès de la banque ATB pour un montant de 5 000 000 dinars débloqué en totalité courant l'exercice 2019.Ce crédit est rémunéré au taux TMM + 2,5% et remboursable sur une durée de 7 ans.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2019

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Une convention a été conclue avec la société du groupe Batterie ASSAD Algérie, qui prend effet à partir du 2 janvier 2017, afin d'intégrer les divers frais supportés par votre société à la place de ladite société du groupe dans les prix de vente des plaques.
- Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « Assad International » le 1^{er} mai 2007. Ce contrat prévoit la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis moyennant le paiement d'un loyer annuel de 36 000 DT hors taxes majoré de 5% l'an à partir du 1^{er} janvier 2009. Les revenus provenant de cette location au titre de l'année 2019 s'élèvent à un montant de 61 572 DT hors taxes.
- Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « ENAS » (anciennement dénommée ENERSYS ASSAD SARL) le 1^{er} juillet 2008 portant sur un bail à usage industriel d'un local sis à Ben Arous. Les revenus provenant de cette location au titre de l'année 2019 s'élèvent à un montant de 402 486DT hors taxes.
- Au titre de l'exercice 2019, les revenus provenant de la refacturation des frais communs à la société « ENAS » s'élèvent à 205 369DT hors taxes.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe des frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT en TTC
ENAS	352 626
ASSAD INTERNATIONAL	402 293
Total	754 919

- Votre société a accordé une caution solidaire de 200 000 DT au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux ont révélé l'existence d'opérations habituelles conclues à des conditions normales telles que des achats, des ventes et des prestations de services entre votre société et les sociétés du groupe « ASSAD INTERNATIONAL », « GEELEC », « ENAS », « ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL », « ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA » et « SPA BATTERIE ASSAD ALGERIE ».

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit, tels que visés à l'article 200- II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du conseil d'administration courant l'exercice 2019 se compose d'une rémunération annuelle brute de 183 339 Dinars, d'une prime de bilan brute de 64 769 Dinars et d'une indemnité de représentation brute de 52 080 Dinars. En outre, le Président du conseil d'administration bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et de la prise en charge des frais de télécommunication.
- La rémunération du Président d'honneur du Conseil d'Administration courant l'exercice 2019 totalise un montant brut de 110 000 Dinars. Cette rémunération a été autorisée par votre conseil d'administration du 23 août 2017 qui a chargé le Président d'honneur du Conseil d'Administration, en sa qualité d'administrateur délégué, d'une mission spéciale de suivi du développement des filiales à l'étranger.
- La rémunération du Directeur Général courant l'exercice 2019 totalise un montant annuel brut de 161 689 Dinars avec une prime de bilan brute de 22 086 dinars. En outre, le directeur général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et de la prise en charge des frais de télécommunication.
- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire auprès de la société d'un montant brut égal à 83 849 Dinars et d'une prime de bilan brute de 20 878 Dinars.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire.
- En 2019, un montant de 12 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit à raison de 4 000 DT par membre et par an et ce, conformément à la résolution du conseil d'administration du 07 juin 2011.

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire en tant que gérant de la société du groupe, « ENAS », d'un montant brut de 75 502 DT.
- L'administrateur M. Slim Kallel perçoit un salaire en tant que directeur commercial de la société du groupe, « ASSAD INTERNATIONAL », d'un montant brut de 132 851 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 22 mai 2020

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés -
M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Mohamed Lassaad BORJI

Aida CHARFI